

" J'ai fait préparer une loi qui, tout en respectant scrupuleusement les droits et privilèges des catholiques et des protestants, changera la direction du département de l'Instruction Publique et en rendra l'administration plus efficace.

" Je suis heureux de vous apprendre que le mode nouveau introduit à la dernière session pour faciliter la colonisation de nos terres publiques a été couronné de succès.

" Messieurs de l'Assemblée Législative :

" Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée seront mis devant vous, et les subsides nécessaires vous seront demandés.

" Nonobstant la crise financière, je suis heureux de vous annoncer que les finances de la province sont dans un état satisfaisant.

" Honorables Messieurs et Messieurs :

" Persuadé que vous apporterez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la agresse, et le dévouement à notre Très Gracieuse Souveraine qui ont distingué vos prédécesseurs, je fais des vœux pour que, avec l'aide de la divine Providence, vos travaux procurent à cette province un accroissement de bonheur et de prospérité."

A la séance de lundi, M. Landry, député de Montmagny, a proposé l'adresse en réponse au discours du Trône, et M. Ogilvie, député de Montréal Centre, seconda l'adresse.

Deux amendements ont été proposés à l'adresse. M. Joly, député de Lotbinière a d'abord proposé :

" Que la dite adresse soit amendée en ajoutant, à la fin du quatrième paragraphe, les mots suivants : Que cette Chambre est d'opinion qu'après les grands sacrifices que la Province de Québec a fait pour promouvoir les intérêts de la grande entreprise, à laquelle il est fait allusion, il est juste que la Puissance du Canada concoure à l'exécution des deux grandes voies ferrées du *Chemin du Nord* et du *Chemin de colonisation du Nord*, vu qu'elles sont virtuellement parties du chemin de fer du Pacifique." Cet amendement mis aux voix a été perdu sur division de 15 pour et 45 contre.

Puis M. Irvine, député de Mégantic, a proposé un amendement au 4me paragraphe qui a été perdu par une division de 16 pour et 44 contre.

La discussion de l'adresse s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la séance de mardi soir.

— Une circulaire de Sa Grandeur Mgr. Bourget a été lue, dimanche, au prône des églises de Montréal, pour recommander à ix catholiques de rester tranquilles chez eux, lorsque l'on entreprendra de nouveau d'enterrer les restes de Guibord dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Valeur nutritive des diverses viandes

Les viandes renferment d'autant plus de fibrine, d'autant moins de gélatine, que l'animal dont elles proviennent se rapproche davantage de l'âge adulte. C'est ainsi que les viandes du bœuf, du mouton et de la poule, sont plus fibreuses et plus nutritives, mais plus difficiles à digérer, que celles du veau, de l'agneau ou du poulet. Les viandes du veau, de l'agneau et du poulet, sont réciproquement plus gélatineuses, moins nutritives et plus digestives que celles du bœuf, du mouton et de la poule. On voit d'après la constitution de ces viandes et de leurs propriétés, que le bouillon de poulet ou de veau, léger, sera indiqué aux convalescents et aux personnes chez lesquelles les facultés digestives seront languissantes. Tandis que les bouillons de la poule, du mouton et surtout du bœuf, seront appropriés aux estomacs qui, digérant bien, auront besoin d'une nourriture plus substantielle, d'une alimentation essentiellement nutritive.

Ce que nous disons des propriétés nutritives et digestives de la décoction de ces viandes s'applique naturellement aux viandes consommées en nature et rôties. Disons encore qu'elles s'assimilent mieux et nourrissent davantage, étant peu cuites que trop cuites; et cela tient à ce que l'albumine surtout se coagule d'autant moins soluble dans les sucs de l'estomac, que sa cuisson a été plus longue et plus complète. Les viandes bouillies, ayant rendu, par la décoction, toutes ou presque toutes les matières les plus assimilables, possèdent un faible pouvoir nutritif.

Poussier de Foin

Généralement les cultivateurs jettent dans la cour le poussier de foin. Les poules y trouvent fort peu à vivre, et ce qui reste est entraîné par les eaux pluviales dans les fumiers, et porté avec lui sur les champs, qu'elles infestent de mauvaises herbes.

Employer ce poussier, comme on le fait dans tant de lieux, à la formation de nouvelles prairies, est fort blâmable, en ce que les graines qui s'y trouvent, pour la plus grande partie, ne sont pas mûres et par conséquent ne lèvent point; 2o. en ce que souvent il s'y trouve des graines d'espèces nuisibles.

Pour tirer un parti vraiment utile de ce poussier, il faut le mélanger avec les criblures et le semer sur des terres en labour, afin d'avoir une prairie temporaire, qu'on fait pâturer au printemps et qu'on retourne en été pour la semer d'autres choses en automne.

Il est toujours à désirer que les prairies naturelles soient formées au moyen de graines de plantes cultivées exprès, ou choisies dans les bonnes parties des anciennes, dont le terrain est analogue.

La langue chez le cheval

Dans un cheval de selle, cet organe mérite d'être examiné, parce que sa mauvaise conformation entraîne quelques inconvénients. Ainsi, lorsqu'elle est trop grosse, lorsqu'elle exubère au-dessus du canal, elle supporte presque seule le mors, l'empêche de porter sur les barres et rend la bouche dure. Quand elle est logée trop profondément dans le canal, elle ne supporte plus conjointement avec les barres l'effet du mors. Ces dernières peuvent être plus facilement endommagées par l'embouchure, surtout si elles sont tranchantes et si les lèvres sont minces.

Quelquefois la langue pend hors de la bouche, on dit que c'est une *langue pendante*; dans d'autres chevaux, elle sort et rentre à tous moments; on l'appelle *langue serpentine*. Outre le désagrément qui résulte pour le cavalier de pareils défauts, l'animal fait une grande déperdition de salive, ce qui nuit à sa santé; et si par accident il vient à tomber ou à heurter quelques corps, cette partie peut être prise entre le corps et les dents, et être déchirée ou même coupée. D'autres chevaux replient leur langue autour de l'embouchure, la passent au-dessus; on dit alors qu'ils s'arment du mors. Tous ces défauts les empêchent de bien recevoir de la main, et déprécient un cheval de selle. Les marchands cachent ces défauts au moyen de quelques mors faits exprès; quand donc l'on voit un mors extraordinairement dans la bouche d'un cheval à vendre, il est bon de le faire ôter et d'en faire mettre un ordinaire.

Quand la langue a été coupée, déchirée, ce qui arrive de temps en temps quand les conducteurs se servent, en guise de filet, des longes de licol trop minces, elle se cictrise irrégulièrement, laisse des aliments se loger dans quelques-unes des parties de la bouche; une mauvaise odeur résulte de la fermentation de ces aliments, et l'animal en perd quelquefois l'appât. Une langue ébréchée, coupée, est donc encore un défaut auquel il faut prendre garde.

Cette partie est exposée à être atteinte d'une tumeur charbonneuse.

Terres infertiles

Il est certains terrains qu'on ne peut rendre fertiles sans, de telles dépenses, que ce serait folie de le tenter; mais en général on peut dire qu'ils sont rares. La plupart de ceux qui sont abandonnés comme incapables de produire des récoltes peuvent être